14° LEGION

Compagnie de l'AIN

Section de BELLEY

Brigade de LAGNIEU

N°/302-du-24-OCTOBRE 1944

PROCES-VERBAL de Renseignements, sur la déportation du jeune..... MIQUET(Lucien), demeurant à AMBUTRIX(AIN),

1°/ EXPEDITION.

Vu transmis par le Chef de Brigade à Monsieur le Juge d'Instruction à BELLEY

Le 25 OCTOBRE 1944.

ARCHIVES DE L'AIN PROPRIETE PUBLIQUE

AC 126

GENDARMERIE NATIONALE

Cejourd'hui, vingt quatre OCTOBRE mil neuf cent quarante quatre; à neuf heures:

Nous Soussignés: ROUGER(Marcel), et LABICHE(Emile),

Gendarmes à la résidence de LAGNIEU; département de l'AIN, revêtus de notre uniforme et... conformément aux ordres de nos Chefs; en service dans la Commune d'AMBUTRIX(AIN), et agissant en vertu d'une Commissios Rogatoire émanant de ... Monsieur le Juge d'Instruction à BELLEY(AIN), en date du I3 OCTOBRE I944, (Section N°/539/3 du même Mois), relatives aux atrocités commises par les Troupes Allemandes; avons recueilli ce qui suit:

Madame MIQUET-Pierre), 50 ans née PERONNON..... élisabeth, cultivatrice à AMBUTRIX(AIN), demeurant au dit lieu déclare/

" Le Dimanche II JUIN I944, mon fils Lucien se " promenant sur la route Nationale N°/75 en compagnie de son camarade FOURNIER; et se trouvant "au lieu dit la "MURE", territoire de la Commune "D'AMBUTRIX", a été enmené par les Allemands en "camion Automobile.
"Deux ou trois jours aprés, j'ai appris que mon "fils avait été vu sur un side-car Allemand, se.. "dirigeant sur LYON. Malgré nos nombreuses recherches, nous n'avons pu savoir ce qu'il était devenu. Cependant, j'ai appris par la "Croix rouge" "que mon fils devait être au fort de "MONTLUC" "car un colis lui étant adressé, a été accepté.
"Vers le 20 JUILLET I944, madame FORNIER de la localité dont le fils a été arrêté dans les mêmes "conditions, a reçu un papier ainsi traduit "ROBERT "et LUCIEN; sont en bonne santé en direction de "COMPIEGNE.
"Depuis cette date, aucune nouvelle n'est parvenue de mon fils.
"A mon point de vue, je doute qu'il a été déporté "en Allemagne par la suite. "

Lecture faite persiste et signe.

Monsieur BUIROD(Jean), I7 ans et demi, demeurant chez ses parents à LAGNIEU(AIN), déclare:

" Le même jour que j'ai été arrêté, c'est à dire le II-
"Juin 1944; arrivé au lieu dit la "MURE", territoire de la
"Commune d'AMBUTRIX(AIN), le camion automobile dans le-
"quel les Allemands m'avaient obligés à monter, c'est ar-
"rêté et j'ai vu les jeunes MIQUET et FOURNIER; interro-
"gés par eux, et en leur demandant s'il n'y avait pas une
"autre route menant D'AMBUTRIX à AMBERIEU(AIN), Ils leurx
"ont demandé comment cela ce faisait qu'il se trouvaient
"là. Puis les ont fait monter dans le camion sans autres
"détails.
"Nous sommes allés ensemble jusqu'a AMBERIEU, et le même
"jour, nous avons été tous les trois été dirigés sur LYON
"à la GESTAPO au lieu dit "BELLECOUR".
"Toujours le même jour, ils nous ont interrogés puis nous
"ont pris tous nos papiers.
"Les jeunes MIQUET et FOURNIER, ont été mis en cellule sé-
"séparément. Depuis, je n'ai plus entendu parler d'eux, ce
"n'est que quelques jours aprés avoir été relâché par les
"Allemands, et me trouvant chez mes parents, que j'ai ap-
"pris par la soeur de MIQUET que son frère et son camara-
"de FOURNIER, avaient été dirigés sur ~~XPRIS~~ PARIS, étant
"donné que les deux jeunes hommes avaient donné de leurs
"nouvelles depuis cet endroit. Depuis, jamais je n'ai
"plus entendu parler d'eux. Tout reste à croire qu'ils ont
"par la suite, été déporté en Allemagne.

Lecture faite persiste et signe.

Nous mentionnons, que le jour où les jeunes MIQUET et...
~~LHOTE~~ FOURNIER, ont été emmenés par les Allemands, ces.....
derniers faisaient une opération de police dans la ré_
gion; d'aprés des barrages d'arbres qui avaient été cons-
titués sur la route Nationale 75, à l'entrée Nord de LA-
GNIEU, et que ce même jour, les jeunes GALLET et L'HOTE
ont été victime de la barbarie Allemande.

En foi de quoi, nous rédigeons le présent en trois ex-
péditions destinées: la première et la deuxième à Mon_
sieur le Juge d'Instruction à BELLEY, la troisième aux ....
Archives.

Fait et clos, à LAGNIEU, les jour, Mois et an que d'autre
part.

ETAT - CIVIL de l'intercessé: MIQUET(Lucien), 21 ans,
demeurant chez ses parents à Ambutrix (Ain) né le 28 Novembre 23,
à S/Jean d'AVANNE(Isère), fils de Pierre et de PERONNON
Elisabeth, Employé à la ~~SxNxCxFx~~ C.E.C.A. de Vaux en BU-
GEY(AIN), célibataire.